

agir, à innover et à prendre des risques. Il n'y a plus de motivation.

Parlons de l'entreprise publique de ressort fédérale. Permettez-moi de prendre quelques minutes pour rappeler à quel point ce glissement vers le capitalisme d'État a profité au gouvernement. A l'ouverture du débat, le député de York-Simcoe (M. Stevens) a porté à notre attention le rapport des finances nationales pour l'exercice 1974-1975, qui énumère les performances de toutes les sociétés de la Couronne du Canada. A la fin de 1974, elles avaient emprunté quelque 13.8 milliards à l'âge publique.

**Une voix:** Oh, oh!

**M. Huntington:** Je ne vous ennuierais pas trop avec ce rapport. Vous êtes le seul par là à l'avoir lu.

Ces sociétés auront récupéré, mais sans les reverser dans l'âge, des bénéfices comptables d'environ un milliard à la fin de 1975. Les déficits ne cessent de se multiplier, parce que rien n'incite ces sociétés à exercer une activité rentable. Si elles se trompent, elles n'ont qu'à puiser dans l'âge. Elles remplacent un emprunt par un emprunt, mais ne remboursent pas. Pour elles, le coût de l'argent est celui de l'État, mais non celui que paie l'entreprise privée. Elles ne paient pas l'impôt fédéral comme elles le prétendent. Elles le reportent d'un exercice sur l'autre. Voyez ces centaines de millions de dollars différés.

Le bouquet, c'est ce magnifique portefeuille qu'est Air Canada. Cette société nationale se plaint à qui veut l'entendre du coût de ses capitaux, mais pourtant elle continue d'emprunter, sans jamais rembourser. Un emprunt chasse l'autre. Le taux de l'intérêt qu'elle paie est celui de l'État; il descend jusqu'à 3.9 p. 100. Le plus qu'elle a jamais payé, c'est 7.6 p. 100, sur une tranche peu importante. Et pourtant Air Canada se plaint des charges de capital qui grèvent ses résultats.

Je pensais que l'exposé financier d'Air Canada indiquerait un déficit de 9 millions de dollars. De fait, à la fin de l'année courante, la société aura réduit ses bénéfices distribués de 9 millions de dollars. En outre, elle perdra encore 9 millions à cause de la réduction de son impôt sur le revenu différé. Elle aura donc perdu 18 millions de dollars, même si elle a un monopole et peut obtenir des capitaux des sources les plus économiques du monde. Elle ne peut même pas réaliser de bénéfices ni livrer concurrence à aucune autre compagnie de l'entreprise privée dans notre pays supposément industrialisé. Nous sommes en train d'établir une société qui sera plus importante qu'Air Canada. Elle gaspillera encore plus d'argent.

Le bill sur Pétro-Canada vise à établir une base politique à partir de désastres passés. Aucun député ne peut croire que Pétro-Canada aura plus de succès que les autres sociétés de la Couronne. Je me demande qui sera le nouveau mandarin qui la dirigera.

J'aimerais maintenant parler d'un autre point soulevé par le ministre. Il s'inquiète des transactions avec les pays d'outre-mer. Selon lui, le commerce doit maintenant se faire entre États. Dans ce cas, à quoi servent le ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère des Affaires extérieures, monsieur l'Orateur? A quoi servent nos délégués commerciaux à l'étranger? Nous avons déjà eu et nous avons probablement encore un service respecté par les nations commerçantes du monde entier. Maintenant, il nous faut autre chose. Le ministre s'inquiète de la sécurité des approvisionnements. Selon lui, le bill sur Pétro-Canada assurera nos approvisionnements de pays étrangers. Les députés devraient pourtant se rappeler ce qui est

### *Pétro-Canada—Loi*

arrivé la dernière fois que le gouvernement a acheté du pétrole.

Ce qui me surprend, c'est la prétention du député, savoir que la majorité des Canadiens veulent qu'une plus grande partie de l'industrie appartienne aux Canadiens; c'est la raison d'être du bill. Quand je compare le fonctionnement des sociétés nationalisées et de toutes les autres sociétés de la Couronne aux sociétés dont les capitaux sont onéreux, qui paient des impôts et dont le rendement dépend de stimulants, je ne comprends pas comment les Canadiens ont pu accepter tellement de léthargie. Ils veulent des lois fiscales qui les encouragent à épargner, à acquérir des biens, à livrer concurrence et à prévoir eux-mêmes pour leurs vieux jours. C'est ce que devraient viser nos lois.

● (2040)

Grâce à la création de la Société Pétro-Canada, il y aura une nouvelle école. Le ministre trouve très excitant que les autochtones reçoivent une formation dans l'industrie. Monsieur l'Orateur, puis-je vous demander ce qu'a fait le ministère de la Main-d'œuvre avec tous ses programmes de formation, ce qu'a fait le ministère des Affaires indiennes avec ses connaissances de tout ce problème et de ses prétendus rapports interministériels avec le ministère de la Main-d'œuvre? Toujours le double emploi. En avons-nous réellement besoin? Pourquoi les ministères qui furent créés pour servir ces fins ne fonctionnent-ils pas convenablement?

Le ministre nous annonce aussi que la Société fonctionnera comme une société commerciale, assujettie aux disciplines qui s'imposent, qu'elle devra produire un état d'exploitation et un bilan. Je vais vous montrer autre chose, monsieur l'Orateur, et je parie que Pétro-Canada ne pourra en faire autant. Le ministre ne peut supporter la maximisation des bénéfices à court terme. Il soutient que la maximisation des bénéfices à court terme dans l'industrie des pétroles ne sert pas les intérêts bien compris de notre pays. Je n'admire pas outre mesure les grandes sociétés capitalistes, parce qu'à mon avis, certaines d'entre elles ne valent pas mieux que les organismes d'État, si elles ne sont pas pires. Toutefois, j'ai tenu compte des milliards de dollars que l'industrie pétrolière au Canada, même si elle appartient en grande partie à des intérêts étrangers, a investis dans la prospection en vue d'entendre les réserves connues de sources énergétiques de notre pays. Ces travaux ont cessé par suite de la loi dont nos vis-à-vis du gouvernement ont doté notre pays.

Le ministre a dit en outre qu'il voulait un moyen de mobiliser les capitaux. La mise de fonds initiale doit être de 500 millions de dollars. D'où viendra-t-elle? Du Fonds du revenu consolidé, cette grande source. Mais ce sont ces 500 millions qui amorceront la pompe pour emprunter un milliard de dollars. A qui, et pourquoi? La presse? La réforme fiscale rendrait tout cela inutile, si seulement on se mettait d'accord sur la façon dont les stimulants servent et sur la motivation dont tout régime a besoin si l'on veut régler les difficultés et les crises qui nous assailleront demain.

J'aimerais faire au ministre une autre suggestion pour ce qui est de nos besoins en capitaux d'ici la fin du siècle. Sans doute d'autres députés de notre parti lui ont-ils déjà fait cette proposition. Il s'agit d'accroître le roulement des capitaux dans ce coûteux projet de mise en valeur du Nord, comme ce fut le cas pour le projet de la Mer du Nord. J'ajouterais que certains pays presque aussi socialisés que le nôtre ont jugé bon d'octroyer 170 p. 100 de profit sur